

2 MIZE,  
Société à responsabilité limitée  
Au capital de 1000 €,  
Siège social : 12 ROUTE DE VETILLE  
17360 SAINT AIGULIN  
RCS SAINTES : B 917 724 361

## Procès-Verbal en date du 26/12/2024 AG EXTRAORDINAIRE DE DISSOLUTION

VINGT SIX DECEMBRE DEUX MILLE VINGT QUATRE,  
L(es) associé(s) de la société ... 2 MIZE, société à responsabilité limitée au capital de 1000 €, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au 12 ROUTE DE VETILLE 17360 SAINT AIGULIN , siège social de la société, sur convocation de la gérance.

Sont présent :

Mr Zimmer Eric GERANT unique de la société

Le total des parts présentées est égal au nombre de parts composant le capital social, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La séance est présidée par Zimmer Eric, président de la société.

Le président rappelle que l'Assemblée va délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Dissolution anticipée de la société.
- Désignation du liquidateur.
- Le siège social de la liquidation.
- Pouvoirs en vue des formalités.

### 1ÈRE RÉOLUTION

La société est dissoute par anticipation à compter du 01/02/2025 (date de dissolution) pour cause de CESSATION D'ACTIVITE

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

### 2ÈME RÉOLUTION

À compter de cette même date, MR ZIMMER ERIC, est nommé liquidateur pour la durée de la liquidation, lequel déclare accepter ce mandat et certifie ne pas être sous le coup des interdictions prévues par les lois et règlements en vigueur.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

### 3ÈME RÉOLUTION

Le siège social de la liquidation est fixé au 12 ROUTE DE VETILLE 17360 SAINT AIGULIN, où la correspondance et tous actes et documents relatifs à la liquidation devront être adressés et notifiés.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**